



École FACE School
3449, rue University
Montréal (Québec) H3A 2A8
Téléphone : 514 350-8899
Télécopieur : 514 350-2612
face.csdm.qc.ca
faceopp.com

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MERCREDI 20 AVRIL 2016**

Étaient présents:

Directrice :	Annie Lamarre
Étudiants :	Albert Ghitescu Taowa Munene-Tardif
Enseignants :	Marie-Ève Arseneau Louise Blanchette Andrée Pelletier Julie St-Pierre Pierre Dansereau
Parents :	Sheena Bassani Myriam Bouroche Joe Cacchione Geneviève Dodin Andrew Edwards, président du CÉ Eamon Egan Sylvie Morel
Représentante de l'OPP :	Geneviève Dodin
Représentante de la Fondation :	Sheena Bassani (doit quitter plus tôt)
Responsable de la vie étudiante et membre de la communauté:	Jacques Archambault

1. Présences et vérification du quorum par le président

Il y a quorum des parents et plus de 50% des membres du CE sont présents. Andrew Edwards ouvre la séance à 18 h 35.

2. Accueil du président et adoption de l'ordre du jour

Andrew Edwards présente l'ordre du jour et rappelle que la liste d'actions suite à la dernière séance n'est pas un document à discuter. L'ordre du jour, tel que présenté, est proposé par Myriam Bouroche et secondé par Lise Leblanc.

3. Accueil des visiteurs et période de questions du public

Une dizaine de parents sont présents. Catherine Vidal prend la parole au nom du groupe sur le sujet de la révision de l'horaire. Elle rappelle les résultats du sondage réalisé par l'OPP auprès des 1 500 parents de l'école en février 2015 concernant leur volonté ou pas de changer l'horaire : avec un taux élevé de réponses (744 réponses), les deux tiers des parents (67%) souhaitaient un début des cours décalé d'une vingtaine de minutes. Sur 88 commentaires reçus, la moitié se rapportait au manque de sommeil des enfants. Elle souligne que les parents sont conscients des efforts de l'équipe école pour composer avec de multiples contraintes pour ajuster l'horaire, et que les coupures des commissions et les priorités actuelles de l'école ne facilitent pas le processus. Avec la disparition prochaine du service de transport, l'occasion se présente toutefois de revoir l'horaire et toutes les études ou presque sur le sujet, publiées ces dernières années, démontrent le bienfait d'un horaire débutant autour de 8 h 30 sur la santé des enfants. Par ailleurs, elle ajoute que les parents sont surpris de l'ajout de battements, question qui n'avait jamais été soulevée jusqu'ici, mais reconnaissent bien sûr ne pas être contre la vertu. Le décalage demandé, même s'il est minime, serait déjà une différence appréciée. En conclusion, elle insiste que toute décision sur l'horaire soit prise avec comme objectif principal la santé et le bien-être des enfants.

De manière à traiter tout de suite ce sujet et afin de répondre aux parents présents, l'ordre du jour est revu et la parole est donnée à Annie Lamarre. Le point 11 passe donc en 4, tel que proposé par Lise Leblanc et secondé par Myriam Bouroche.

4. Rapport de la direction

4.1. Nouvelles du MEES

Aucune nouvelle à partager.

4.2. Nouvelles de la CSDM

Aucune nouvelle à partager.

4.3. Nouvelle de l'école

4.3.1 Changements...

La directrice explique qu'elle a commencé à parler de « changement » avec l'équipe école, concept qui se doit d'être présent non pas à l'école FACE de façon spécifique, mais bien en éducation de manière générale. Elle indique aussi que certains changements seront apportés dès la prochaine rentrée. Elle explique par ailleurs que certains changements sont imposés et relèvent de l'aspect légal (par ex. : les battements et les récréations qui sont prescrits par le régime pédagogique du Ministère) alors que d'autres changements, ceux qui sont souhaités par la communauté, doivent faire l'objet d'une réflexion de plus grande envergure, question de ne pas appliquer un changement qui n'aurait pas été préalablement réfléchi.

Actuellement, de nombreux changements sont demandés par les parents (horaire, offre de service quant à l'organisation scolaire, famille...). L'équipe école doit prioriser les demandes de changements, mais surtout analyser et réfléchir aux changements souhaités. Et de façon à s'assurer d'avancer dans la bonne direction, une réelle analyse de situation est essentielle.

À propos de changements, Annie Lamarre indique que tous les postes informatiques vont être migrés vers Windows 10.

4.3.2 Analyse de situation

Annie Lamarre prévoit commencer l'analyse de situation avec l'équipe école lors de la journée pédagogique du 24 mai; les forces et les faiblesses de l'école seront établies. Le comité de parents sur le projet éducatif sera amené à contribuer seulement à partir de là.

4.3.3 Effectif

L'impact des coupures récentes sur la tâche des enseignants (musique/sports) est finalement plus grand qu'escompté, à cause des périodes d'encadrement supplémentaires des grands groupes d'élèves pour les enseignants de musique. Un poste de technicien en informatique a été aboli par la CSDM et remplacé par un poste d'opérateur (moins rémunéré). Le poste de la psychologue a été coupé pour passer à une journée par semaine et le poste de la technicienne en bibliothéconomie passera à 4 jours par semaine. Dès septembre prochain, le service d'emprunt de livres ne sera donc offert que du lundi au jeudi. Il y a eu toutefois l'ajout d'un surveillant 2 jours/semaine et celui d'un TES pour le primaire à 3 jours par semaine. Une demande a aussi été faite à la CSDM pour obtenir 2 postes de concierges supplémentaires.

4.3.4 Recommandations du comité EREHDAA

Plusieurs recommandations ont été formulées par le comité EREHDAA. L'organisation propre à l'école est difficile pour un enfant qui a des difficultés. En plus de l'absence de titulaire au primaire (ce qui est contraire au fonctionnement habituel au primaire et contraire à ce qui est recommandé par de nombreuses recherches en éducation) et du nombre total d'élèves par enseignant, l'absence de battements entre les périodes représente en tout, sur l'année, l'équivalent de cinq semaines d'école en moins, ce qui est énorme pour un élève ayant des difficultés d'apprentissage. Leur ajout représentera un plus dans l'horaire de la rentrée 2016-2017 mais il faut se rappeler que cet horaire pourra éventuellement être amené à changer encore, selon les discussions à venir en 2016-2017.

4.3.5 Travaux et propreté

Entre septembre 2014 et juin 2019, ce sont 10 M \$ de travaux de rénovation qui ont été et seront faits par la CSDM. Il y aura encore 35 M \$ de travaux à faire par la suite.

Par ailleurs, les questionnaires de santé auprès des enseignants ont été analysés, avec des résultats similaires à ce qu'on retrouve dans la population. En conclusion, il n'y a pas d'inquiétudes à y avoir selon les rapports de la Santé publique et la CSDM. Un représentant de la CSDM viendra tout de même à la dernière réunion du CE de juin pour présenter ces résultats.

Finalement, la campagne de publicité menée par les élèves du secondaire pour une plus grande attention de chacun à la propreté semble porter fruit. La directrice et les enseignants présents félicitent les représentants des élèves sur ce dossier.

4.3.6 Profil du gestionnaire

Par manque de temps, il est décidé que ce point soit couvert par voie électronique. Julie St-Pierre le propose et Sylvie Morel seconde.

4.3.7 Calendrier scolaire 2016-2017

Le calendrier est présenté pour information. Andrew Edwards fait remarquer qu'il aurait été souhaitable de mettre une journée pédagogique le lendemain du lundi 31 octobre (Halloween) ; les enfants sont toujours fatigués. Geneviève Dodin fait remarquer qu'il y a trois journées pédagogiques en mars 2017, en plus de la semaine de relâche, ce qui va coûter cher aux parents. Les enseignants expliquent qu'il y a

le colloque des enseignants de deux jours fin mars (la date de ces deux journées n'est donc pas flexible), et que la journée pédagogique après la relâche est une demande habituelle des enseignants.

Par ailleurs, des dates de « signalisation préventive » ont été ajoutées au calendrier cette année, pour informer les parents d'une difficulté qu'éprouverait leur enfant. La direction explique que ces dates sont des repères pour les enseignants, qui doivent communiquer avec les parents d'élèves à risque d'échec à ces moments-là au plus tard. Joe Cacchione fait remarquer qu'il y a des examens en janvier et que la date de signalisation du 16 janvier semble trop tôt. Finalement, on convient d'ajouter la Fête des arts le 9 septembre dans le calendrier.

4.3.8 Horaire 2016-2017

La nouvelle grille horaire de 2016-2017 est distribuée en séance aux membres du CE et aux parents présents. Sheena Bassani fait remarquer que les deux périodes de sport au secondaire sont collées et qu'il serait souhaitable de les séparer pour avoir un meilleur continuum en éducation physique dans la semaine. Julie Saint-Pierre indique que c'est pour que les élèves aient le temps de faire une activité d'importance qu'il en est ainsi. Sheena Bassani souhaiterait aussi que les périodes de sport soient toujours avant le lunch, mais il est entendu que toutes les classes de sport au primaire et secondaire ne peuvent être mises avant le lunch.

Annie Lamarre rappelle que l'introduction des battements est obligatoire de par la loi et que la pétition récente des élèves du secondaire à leur encontre ne peut être considérée. D'ailleurs, le lunch au primaire devrait être de 60 minutes, ce qui n'est pas respecté à cause de l'arrimage nécessaire des horaires primaire/secondaire. Et tous les enseignants, de par leur convention, doivent commencer leur période de lunch avant 12 h 30. Une autre considération à prendre en compte est l'amplitude dans une journée d'enseignement. Il y a 250 minutes de plus au secondaire que les 1500 minutes habituelles; ainsi, certains enseignants commencent très tôt et finissent très tard.

Pour décaler la journée de 15 minutes, et compte-tenu de l'arrimage nécessaire des horaires primaire/secondaire, la nouvelle grille propose de conserver la famille pour le primaire 1, 2 et 3 seulement. Andrew Edwards se désolé qu'avec le temps, la classe famille soit devenue un "parking à enfants", ce qui n'encourage pas à son maintien. Auparavant, la famille fusionnait trois niveaux et les élèves restaient trois ans dans la même classe famille avec le même enseignant. Annie Lamarre répond que le concept de famille (qui n'est pas reconnu comme un temps d'enseignement à FACE) sera un des thèmes à l'étude dans l'analyse de situation.

Geneviève Dodin fait remarquer que la grille telle que proposée fait commencer les primaire 1 à 3 cinq minutes *plus tôt* qu'actuellement, et demande si le battement prévu après la classe famille ne pourrait pas être coupé, puisqu'il s'agit généralement juste de traverser le corridor pour changer de local à ces niveaux-là. La direction va vérifier.

Finalement, Joe Cacchione suggère de considérer éventuellement un horaire sur 9 ou 10 jours.

Les parents du public décident de quitter la séance après ce point de la directrice.

4.3.9 Promotion du secondaire

Annie Lamarre souligne qu'il est important de se questionner quant aux départs des jeunes à la fin de l'ordre primaire. Andrew Edwards va se charger d'organiser une réunion spéciale du CE sur la question avec des invités.

4.3.11 Dépenses et revenus

Annie Lamarre a signé et approuvé les subventions pour la Forêt enchantée et pour la Fête des arts.

Par ailleurs, elle rappelle que les frais de scolarité à FACE sont très élevés : 500\$ par enfant, et ce *avant* les fournitures périssables, les manuels, le service de garde, les journées pédagogiques, les voyages. Elle souligne que dans d'autres écoles semblables à la nôtre (JF Perreault par exemple), les frais

d'inscription sont moins élevés grâce aux activités de la fondation de ces écoles. Il serait important que le CE et la fondation se penchent sur la question pour les années à venir.

5. Adoption du procès-verbal de la séance du 30 mars 2016

Le procès-verbal de la séance du 30 mars est proposé par Lise Leblanc et secondé par Julie St-Pierre. Ce procès-verbal peut être rendu public sur le site de l'école.

6. Suivis au procès-verbal de la rencontre du 30 mars 2016 (Liste d'actions)

Voir l'annexe A pour le statut de chacune des actions à prendre suite à la séance du CÉ du 30 mars.

7. Rapport du président

Andrew Edwards indique que Geneviève Dodin a pris l'initiative de développer un document pour la planification de la Fête des arts. Il encourage tous ceux qui veulent donner de leur temps à prendre connaissance de ce document et à s'impliquer.

8. Rapports des parents

8.1. Comité parents CSDM

Andrew Edwards indique que la réunion de la veille a porté sur les transferts de groupes d'élèves en difficulté d'apprentissage entre écoles, pour mieux répondre aux exigences de la CSDM en termes de ratio d'élèves en difficulté par école. Il trouve désolant que les élèves qui ont le plus de difficultés aient ainsi à pâtir des nouvelles règles de la CSDM. Il fait par ailleurs remarquer que dans ces politiques, les élèves surdoués ne sont jamais pris en compte.

Il indique également que le budget annuel du comité de parents de la CSDM est de 163 000\$ (sic!).

8.2. Comité parents CSEM

Eamon Egan a également assisté à une réunion de comité de parents sur le sujet des élèves EREHDAA.

8.3. OPP

Geneviève Dodin rapporte que :

- Pour le projet Trotibus (www.trotibus.ca), une réunion aura lieu le 5 mai avec la Société canadienne du cancer. Les 80 parents ayant indiqué un intérêt pour cette formule ont été invités, et la réunion permettra d'évaluer la faisabilité du projet à Face.
- Les parents s'inquiètent à nouveau du poids des sacs d'école, en particulier à la lumière des voyages en bus/métro dès septembre 2016. L'OPP a mis sur pieds un fichier anonyme de partage des données (% du poids du sac par rapport au poids de l'élève) où les parents peuvent entrer leurs mesures. Le lien est fourni sur les différentes plateformes d'échange entre parents et dans l'infolettre. Dans la même veine, on remet de l'avant la demande d'utilisation accrue des TI par les enseignants pour alléger les sacs (mise en ligne des devoirs et leçons, consultation en ligne des manuels scolaires, pages d'exercices via un portail sécurisé, etc.).
- Faisant un suivi sur la demande des parents de changer de photographie scolaire suite à la séance d'octobre 2015 et au mécontentement général, Annie Lamarre indique qu'elle va rencontrer prochainement l'entreprise pour faire passer le message. Elle prend note de la demande d'aucun accessoire sur les photos.

- Il semblerait qu’il y ait beaucoup de devoirs au secondaire du côté CSEM et que les enseignants ne coordonnent pas leurs exigences. Andrew Edwards va faire un suivi sur ce dossier.
- La 3^e édition de la vente de garage de l’école aura lieu le samedi 28 mai. Une invitation aux nouveaux parents sera lancée pour qu’ils puissent voir l’école (sa cour!) avant la rentrée.

8.4. Fondation

Sheena Bassani étant partie en cours de réunion, il n’y a pas de rapport de la Fondation.

9. Rapport du conseil des élèves

Albert Ghitescu fait le point sur divers dossiers travaillés par le conseil des élèves :

- Le projet Humans of FACE a été lancé sur Instagram et il y a déjà trois portraits.
- Par manque de temps cette année (beaucoup de temps a été pris à la planification et l’identification des murs avec la direction), une seule murale sera réalisée d’ici fin juin.
- La commande du nouveau TS d’éducation de l’école se fait en collaboration avec Nadine Perreault.
- Il est prévu d’organiser une fête de fin d’année dans la cour d’école sur l’heure du lunch pour les élèves du secondaire (date à déterminer).

10. Rapport des enseignants

- L’album des finissants est complété.
- Le groupe pour le voyage à Boston part le lendemain avec Jacques Archambault et Julie St-Pierre.
- Trois sorties sont acceptées. L’approbation est proposée par Joe Cacchione et secondée par Myriam Bourouche.
- La vague des concerts de fin d’année commence dès la semaine prochaine.

11. Rapport des autres membres du personnel

11.1. Service de garde

Lise Leblanc indique qu’il y avait 356 élèves inscrits pour 2015-2016 et qu’il y en a 412 pour 2016-2017. Il y a donc un certain impact de la coupure du transport scolaire. Toutefois, elle craint que le changement d’horaire vienne diminuer le nombre d’inscrits.

Elle remet en séance deux tableaux : un premier qui résume les inscriptions et les coûts des journées pédagogiques pour 2015-2016 et un autre avec la liste des activités pour journées pédagogiques 2016-2017. Andrew Edwards lui rappelle que ces documents doivent être envoyés avant la réunion.

Joe Cacchione fait remarquer qu’il en coûte 384\$ par année pour inscrire un enfant aux 14 journées pédagogiques! Par ailleurs, Geneviève Dodin remarque que pour les activités où il n’y a pas de transport, le prix devrait rester en deçà de 20\$ et qu’il est présentement injuste pour les enfants qui restent à l’école de voir que ceux dont les parents ont payé le supplément font une activité à laquelle ils ne peuvent pas participer. Il est demandé à Lise Leblanc de s’ajuster en ce sens pour le choix des activités de 2017-2018. Elle explique que c’est difficile compte tenu de l’augmentation des prix des compagnies avec lesquelles elle fait affaire.

La liste des activités pour 2016-2017 est proposée par Sylvie Morel et secondée par Myriam Bourouche.

11.2. Personnel FACE

Jacques Archambault souligne les points suivants :

- L’équipe des filles au basketball performe très bien (au niveau régional).

- Il participera aux voyages à Boston, New York et en Italie.
- Les 20 et 24 mai auront lieu les auditions pour la parade de mode qui aura lieu le 21 ou le 28 octobre. Les élèves de secondaires 1 à 5 des deux commissions peuvent se présenter aux auditions, et tous les élèves qui auront auditionné trouveront une place dans le spectacle.
- Le 1^{er} juin à la P-Scène se tiendra le bal de graduation des 6^e années, sur le thème de Glow in the Dark. Le DJ est un élève du secondaire, la nourriture est fournie par les parents.

12. Projet de Loi 86

Geneviève Dodin présente le résumé qu'elle a fait de la présentation du professeur Brassard de l'Université de Montréal lors de sa conférence récente à l'école. Cette conférence portait sur les changements majeurs apportés par le PL 86, advenant son adoption. Voir l'annexe B pour les détails.

13. Sous-comités du CE

13.1. Comité sur l'organisation scolaire - Présidence : Geneviève Dodin

Mis à part l'horaire et le poids des sacs déjà discutés ci-haut, le sujet des maths au secondaire a été abordé. Elle a partagé la nouvelle du retour des maths SN en sec 4 (2016/17) puis sec 4-5 (2017/18) faite au CÉ du 2016-03-30. Les élèves à risque d'échec pour l'examen du Ministère en sec.4 SN seront inscrits également à l'examen de sec.4 CST pour maximiser leurs chances de passage. Les parents remercient l'équipe école d'avoir été à l'écoute de leur demande.

13.2. Comité sur le projet éducatif - Présidence : Myriam Bouroche

En attente de l'avancement des réflexions par l'équipe école et le Comité enseignants. Une première réunion de l'équipe école est prévue le 24 mai.

13.3. Comité sur le transport scolaire - Présidence : Geneviève Dodin

Environ 80 parents se sont montrés intéressés par le projet Trotibus. Tous les volontaires qui ont laissé leur adresse courriel via le sondage envoyé par l'école ont été invités à la réunion du 5 mai. La personne qui chapeaute le projet présentera le système, puis les parents présents seront invités à s'organiser sous sa supervision.

Un fichier de partage des coordonnées entre parents des différences lignes de bus scolaire actuelles a été créé par les parents, afin que ceux-ci puissent se contacter à quelques arrêts d'écart si leurs besoins sont complémentaires. Il est rempli sur une base volontaire.

STM: Concernant la demande qui lui a été faite de réfléchir à mettre en place des "navettes FACE" sur certains trajets d'autobus, « La STM ne dispose pas des ressources nécessaires pour répondre à de telles demandes. Étant donné qu'il s'agit d'étudiants de niveau du primaire, il est moins probable qu'ils utilisent déjà nos réseaux pour se rendre à l'école. Cela fait en sorte qu'il est assuré que l'ajout de parcours superposés à notre réseau engendrerait des dépenses additionnelles en exploitation en plus de l'ajout de bus à notre flotte. » (réponse de la STM).

La commissaire scolaire, Madame Bellenger-Heng, s'assurera de rappeler à la STM son devoir de promotion du TC auprès de toutes les clientèles, se basant sur l'intérêt démontré par les parents pour travailler à une solution marche+bus+méto. La question des accommodements tarifaires (ex.: adultes voyageant avec plusieurs enfants même pendant la semaine) n'a pas encore reçu de réponse.

13.4. Comité sur le bilinguisme - Présidence : Eamon Egan

Une troisième réunion est planifiée, la date sera fixée bientôt.

14. Levée de la séance à 21 h 45.

La levée de la séance est proposée par Myriam Bouroche et secondée par Geneviève Dodin. La prochaine réunion du CÉ se tiendra le mercredi 18 mai 2016 à 18 h 30. La séance subséquente est le mercredi 15 juin 2016.

Myriam Bouroche
Secrétaire du CÉ
13-05-2016

Pièces jointes :
Annexe A – Liste d’actions du 30 mars 2016
Annexe B – Projet de Loi 86

ANNEXE A
LISTE D' ACTIONS SUITE À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MERCREDI 30 MARS 2016

#	Action	Responsable	Statut
1.	Envoyer le procès-verbal du CÉ du 17 février 2016 pour le site web de l'école	Myriam Bouroche	Envoi le 8 mars
2.	Inviter en septembre 2016 les formateurs gratuits du CREP et offrir des formations aux parents de l'école	A déterminer	À faire en septembre
3.	Ajouter à l'ordre du jour de la réunion du CE d'avril la promotion du secondaire à FACE et les moyens d'y parvenir	Annie Lamarre	Fait
4.	Organiser la fête de la rentrée (2016-2017) avec la subvention obtenue	Andrew Edwards OPP	Dodin a créé un doc de gestion dans Drive
5.	Ajouter un bac de TS de sport FACE dans les gymnases pour dépanner	Annie Lamarre	Fait
6.	Développer une version améliorée du Code de vie à partir de la version commentée par les membres du CE	Équipe école	À faire. Pas commencé
7.	Ajouter au document indiquant l'obligation des enfants à se produire en spectacle durant l'année que la vente des captations audio au profit de la Fondation peut être faite	Annie Lamarre	A faire pour septembre
8.	Envoyer une lettre à tous les parents pour leur rappeler l'interdiction de passer par la porte du service de garde pour rentrer dans l'école et celle de circuler librement dans l'école sans autorisation	Annie Lamarre	En rédaction
9.	Régler le problème de logistique de caisse pour les coupons de lunches en attente	Annie Lamarre	Fait
10.	Communiquer à Lise Leblanc la liste des activités tenues en soirée à l'école pour que le service de garde sache qui laisser rentrer dans l'école	Annie Lamarre	En cours
11.	Publiciser les spectacles offerts par le secondaire dans l'infolettre de la direction et celle de l'OPP	Annie Lamarre Geneviève Dodin	En cours
12.	Trouver le coût global des travaux d'entretien et de réparation déjà effectués ces dernières années et leurs détails	Annie Lamarre	Fait
13.	Ajouter un point de discussion sur le projet de Loi 86 pour la séance d'avril	Andrew Edwards	Fait
14.	Ajouter au formulaire Humans of FACE 2 cases séparées de consentement pour autoriser ou non la reproduction physique des photos vs. l'ajout de la photo sur le compte Instagram	Comité étudiants	Fait

Myriam Bouroche
Secrétaire du CÉ
13-05-2016

ANNEXE B
CONFÉRENCE DONNÉE À FACE PAR LE PROFESSEUR ANDRÉ BRASSARD,
PROFESSEUR RETRAITÉ EN ADMINISTRATION DE L'ÉDUCATION DE 1971 À 2006
Mars 2016 – *Prise de notes : Geneviève Dodin*

Changements majeurs apportés par le PL 86 :

1. Certains sujets du CÉ deviennent des thèmes d'adoption (discussion/propositions) alors qu'ils n'étaient avant qu'approbation (oui/non). Le Projet éducatif, le plan de réussite, et la convention de gestion et réussite deviennent 1 seul document.
2. Disparition du Comité exécutif d'une commission scolaire, remplacé par un « Comité de répartition des ressources », formé en majorité des directions d'établissements, et présidé par le Directeur général de la CS. Il est désormais interdit à une CS de former un Comité exécutif. Tous les autres comités existants (RH, gouvernance et éthique, vérification/finances) restent possibles. Le rôle de Président d'une commission scolaire disparaît lui aussi.
3. Le ministre pourra intervenir directement dans une CS, le directeur général sera donc surveillé... mais aussi protégé par le ministère. Il s'agit d'un élargissement de la portée de dispositions déjà prises en 2008.
4. Composition du nouveau Conseil scolaire tel que proposé : 16 membres, dont 8 pourraient ne pas résider sur le territoire de la CS en plus de ne pas être parents d'élèves actuels :
 - a) 6 parents élus par le Comité de parents, mais pas nécessairement membres de celui-ci, dont 1 parent représentant les EHDAA;
 - b) 2 directeurs d'école élus par leurs pairs;
 - c) 2 membres du personnel (1 enseignant, 1 non enseignant) élus par leurs pairs;
 - d) 6 membres de la communauté.

Le PL 86 abolit-il les élections scolaires ? NON, pas a priori.

C'est au niveau de ces 6 membres de la communauté que ça se joue : la tenue d'élections pour ces 6 membres de la communauté serait soumise à consultation préalable auprès des parents de la CS (dont le taux de participation aux élections/consultations scolaires est habituellement plus élevé).

Selon le taux d'approbation (seuil) résultant de cette consultation, des élections auraient lieu ou non. Ce taux est pour le moment inconnu, c'est le gouvernement qui le fixerait. Plusieurs affirment qu'oralement on a parlé de 15% mais on ne sait pas si c'est « 15% des suffrages exprimés » ou « 15% des parents ».

Par ailleurs ce ne serait plus le DGEQ mais les commissions scolaires qui organiseraient ces élections. Donc pas d'économies mais au contraire des coûts supplémentaires pour les CS.

SI le seuil désiré n'est pas atteint lors de la consultation, **ALORS** le Comité de parents nommerait les 6 membres de la communauté comme suit :

- a. 2 personnes *domiciliées* sur le territoire de la commission scolaire (pas nécessairement des parents)
- b. 4 personnes *recommandées* par des organismes des milieux suivants : Sport & santé / Culture & communication / Ville / Entreprise. Ces personnes ne sont pas tenues de résider sur le territoire de la CS.

Commentaire : le pouvoir nouveau donné au Comité de parents requerrait en théorie que l'élection des parents représentants à ce comité dans chaque école soit soumise à un quorum lors des AG de septembre. Ceci dit, le « pouvoir étendu » que le PL 86 promet aux parents dans la gestion d'une CS peut être questionné compte-tenu de la possibilité que les parents soient minoritaires sur le nouveau Conseil scolaire.

Par ailleurs, selon les dispositions du PL 86, tout parent élu par une AG comme représentant de son école au CP, et finalement élu comme représentant au Comité central des parents, perdrait automatiquement son siège dans son CÉ ou sur les comités de la CS auxquels il siège (exemple : EHDAA), coupant ainsi le lien avec son milieu d'origine.

Tendance générale :

Depuis les années 1970, les écoles cherchent à obtenir plus de marge de manœuvre par rapport aux CS. Dans les années 1980, c'est ce qui a mené à l'instauration des Conseils d'établissement. Mais en 2008, la gestion s'est axée sur les résultats, coupant d'une certaine manière l'herbe sous le pied des CÉ.

Le problème principal de maîtrise des ressources (matérielles, humaines, financières, etc.) n'est pas réglé par le PL 86. Les établissements n'auront pas plus d'autonomie qu'avant son adoption.